

Berne, le 1er avril 2022

Invitation aux médias du comité référendaire



Invitation aux médias

Dépôt du référendum contre l'abolition de l'impôt anticipé

Chères et chers représentant-es des médias,

Le 5 avril 2022, le PS Suisse et ses partenaires d'alliance déposeront les signatures pour le référendum contre l'abolition de l'impôt anticipé sur les intérêts des obligations suisses, que la majorité de droit, au service du lobby bancaire et financier, a fait passer en force au Parlement sans contrepartie aucune.

L'impôt anticipé existe pour que les gestionnaires de fortune douteux, les grands investisseurs et les oligarques ne trichent pas avec le fisc. L'abolir, c'est donner carte blanche à la criminalité fiscale pour les personnes fortunées de Suisse et de l'étranger – une gifle pour les contribuables honnêtes qui devront combler l'énorme trou dans les caisses de la Confédération induit par le projet, avec des taxes et contributions supplémentaires.

Nous vous invitons avec plaisir au dépôt du référendum :

Mardi 5 avril 2022, 11h15

Chancellerie fédérale, Terrasse du Palais fédéral (côté sud du Palais), 3005 Berne

Les personnes suivantes prendront la parole lors du dépôt :

- **Prisca Birrer-Heimo**, conseillère nationale (PS/LU)
- **Samuel Bendahan**, vice-président du PS Suisse et conseiller national (VD)
- **Pierre-Yves Maillard**, président de l'USS et conseiller national (PS/VD)
- **Gerhard Andrey**, conseiller national (Les VERT-E-S/FR)

Nous nous réjouissons de vous accueillir lors du dépôt des signatures.

Avec nos sincères salutations,

PS Suisse